

**AVIS DE PUBLICITÉ
2026/CMRE/009**

**AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE
DIRECTION TERRITORIALE DU NORD-EST
COMMUNE DE ROSIÈRES-AUX-SALINES (54)**

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

La Direction territoriale Nord-Est de Voies navigables de France (VNF) à Nancy a reçu deux manifestations spontanées d'intérêt pour l'exploitation de terrains agricoles à usage de prairie naturelle pour fauchage ou pour y faire paître des animaux.

Le site à valoriser se trouve sur la commune de ROSIÈRES-AUX-SALINES (54110). Les parcelles concernées sont :

n° 58 section AS – Lieudit « Les Rays » d'une surface de **07a 11 ca**,
n° 60 section AS – Lieudit « Les Rays » d'une surface de **55a 22ca**,
n°38 section AT - Lieudit « Canton du Cery » d'une surface de **5ha 13a 97ca**,
soit une surface totale de **5ha 76a 30ca**.

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation spontanée d'intérêt, afin de vérifier si des intérêts concurrents sur le site en question souhaitent se manifester, le cas échéant selon les conditions définies au présent avis.

La présente consultation vise à sélectionner un opérateur agricole pour fauchage de prairie naturelle ou pour y faire paître des animaux.

Publié le	17 juillet 2026
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	18 août 2026 12h
Objet de l'occupation	3 parcelles de terrain agricole d'une surface totale de 5ha 76a 30ca à usage de prairie naturelle pour fauchage ou pour y faire paître des animaux.
Lieu	ROSIÈRES-AUX-SALINES (54110). Parcelle n° 58 section AS – Lieudit « Les Rays » : 07a 11 ca , Parcelle n° 60 section AS – Lieudit « Les Rays » : 55a 22ca , Parcelle n°38 section AT - Lieudit « Canton du Cery » : 5ha 13a 97ca
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Terrain agricole à usage économique : fauchage ou pour y faire paître des chevaux.
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	Cf. plan de situation
Restrictions	-
Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial
Conditions financières générales	Le montant de la redevance sera fonction de la nature de l'activité proposée par le candidat, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.

	 BO119 du 29 décembre 2025 décision modificative.pdf
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	Tout de suite.
Durée de la COT	9 ans
Critères de sélection	Les critères sont considérés en fonction de : Montant de la redevance proposée, Nature de l'occupation proposée. Toute candidature qui ne porterait pas sur l'ensemble des terrains proposés dans le présent avis de publicité sera rejetée.
Négociation	OUI dans la limite basse des tarifs domaniaux de VNF.
Pièces à fournir	➤ Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial, ➤ Statuts et Kbis (si société), ➤ Pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte, ➤ Assurance, ➤ Fiche client renseignée, ➤ Justificatif de domicile de moins de 3 mois, ➤ Descriptif du projet ou de l'activité envisagée ➤ Offre de prix :  BO119 du 29 décembre 2025 décision modificative.pdf
Dépôt des candidatures – <i>Modalités de transmission</i>	La demande est à rédiger en français et à envoyer : - Par voie électronique à : ap-ami.dtne@vnf.fr - <u>Ou</u> par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous : - Service Territorial CMRE-EN – gestion du domaine public fluvial – 52 rue Charles de Foucauld – 54000 NANCY En indiquant sur l'enveloppe : NE PAS OUVRIR ainsi que le n° de l'avis de publicité concerné et sur votre courrier en objet.
Service sur place à contacter pour renseignement	Voies Navigables de France – service territorial CMRE-EN Florence THOMAS : 06 25 35 60 67 - florence.thomas@vnf.fr 52 rue Charles de Foucauld 54000 NANCY Tél : 03 83 17 41 20 Mail : uti.cmre-nancy@vnf.fr

PLAN DE SITUATION

